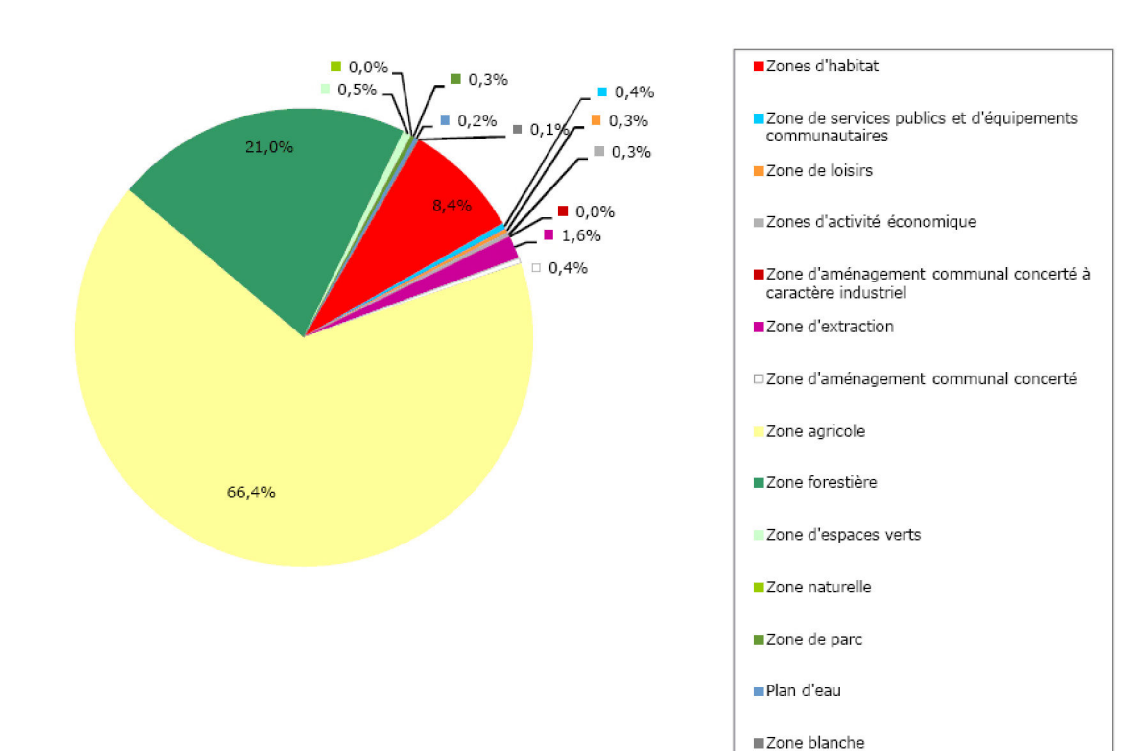


- LEGENDE**
- Autoroute existante
 - Autoroute en projet
 - Route de liaison
 - Route de liaison en projet
 - Ligne existante
 - Ligne en projet
 - Ligne HT existante
 - Ligne HT en projet
 - Canalisation existante
 - Canalisation en projet
 - Périmètre d'intérêt paysager
 - Périmètre d'intérêt culturel historique ou esthétique
 - Périmètre de réservation
 - Zones d'affectation**
 - Habitat
 - Habitat à caractère rural
 - Services publics et équipements communautaires
 - Loisirs
 - Activité économique industrielle
 - Extraction
 - Aménagement communal concourté
 - Agricole
 - Forestière
 - Espaces verts
 - Parc
 - Eau

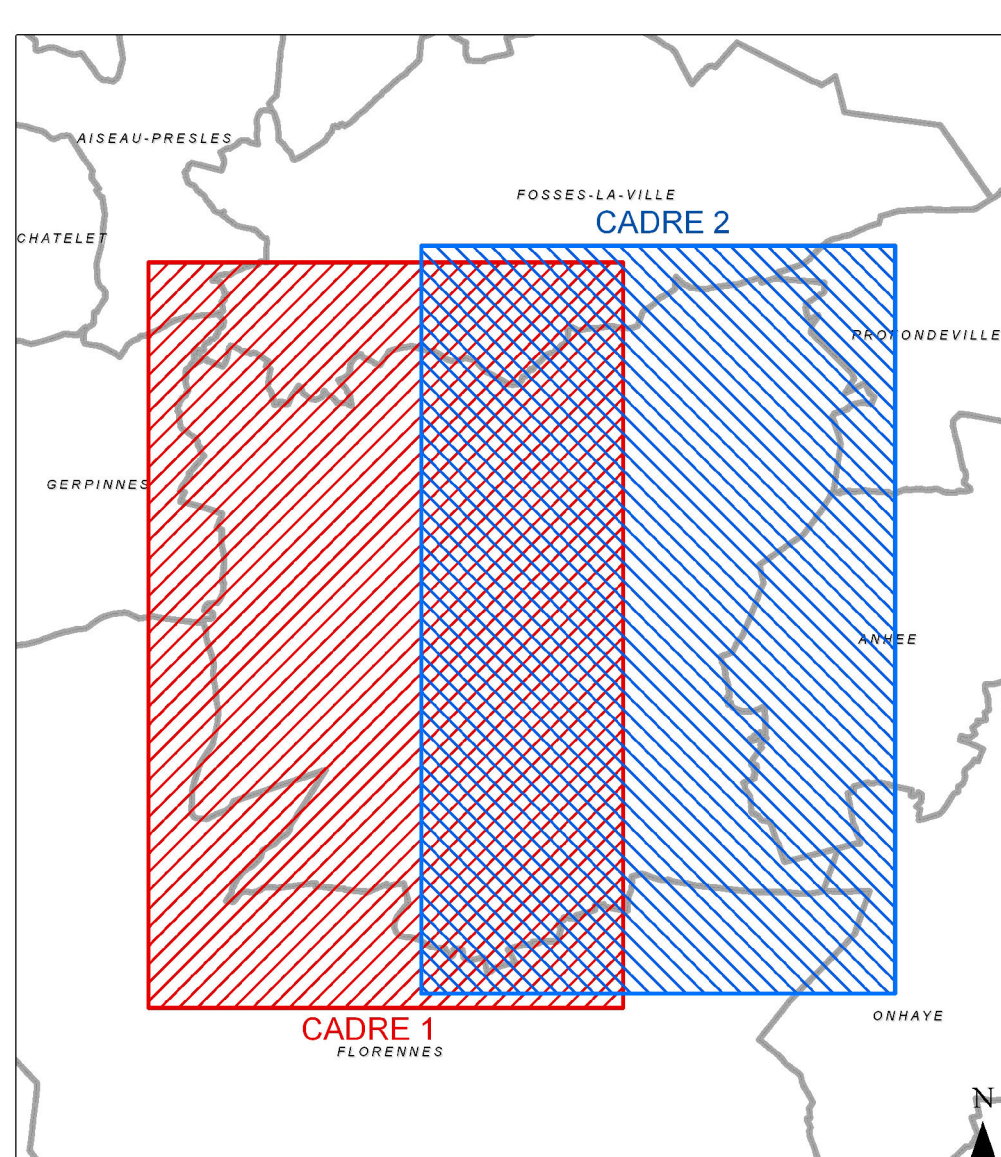
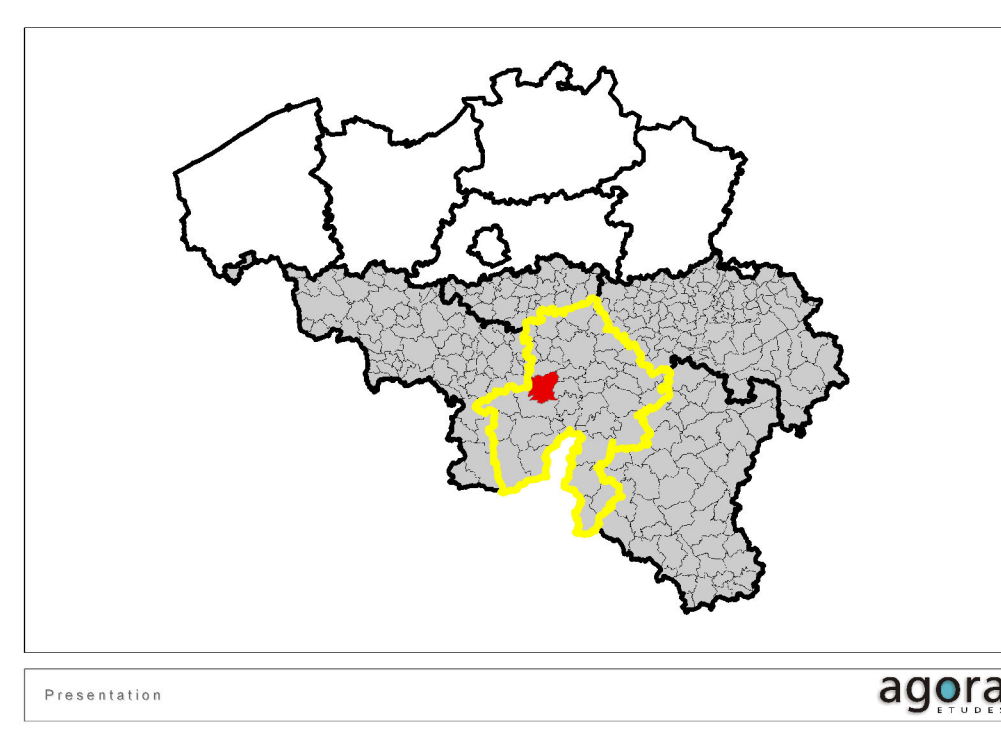
- Fond plan**
- Bâtements - cadastre 1.01.2008
 - Parcelles - cadastre 1.01.2008
 - Circuit permanent
 - Réseau Régional de transit
 - Réseau de liaison intercommunal
 - Réseau de collecteur communal
 - Réseau hydrographique
 - Chemin de fer désaffecté
 - RAVeL, aménagé
 - Eolienne - en fonctionnement
 - Eolienne - permis accordé

Informations complémentaires



Affectations du plan de secteur	Ha	%
Zones d'habitat	978	8,4
Zones de services publics et d'équipements	49	0,4
Zones de loisirs	34	0,3
Zones d'activité économique	34	0,3
Zones d'aménagement communal concourté à caractère industriel	-	-
Zones d'extraction	190	1,6
Total	2.285	22,0
Zones non affectées	47	0,4
Zones agricoles	7.763	66,4
Zones forestières	2.458	21,0
Zones d'espaces verts	64	0,5
Zones naturelles	36	0,3
Zones de parc	36	0,3
Plan d'eau	28	0,2
Spécifique	30.347	88,8
Total	33.088	100

Repartition des surfaces des zones d'affectation au plan de secteur - source CPDT



MAITRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE METTET
Place J. Motte 1
5460 METTET

AUTEUR DE PROJET
agora
Rue de la République 10
1300 WILMANS
Tél: 02 20 20 20 20
www.agora.be

**SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNALE
PHASE I: ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE**

**CARTE N° 4
PLAN DE SECTEUR
CADRE 1 (OUEST)**

Vu et approuvé par le Conseil communal en séance du 28 AVRIL 2013
par ordonnance

Le Directeur Général Le Bourgmestre

Le Collège communal certifie que le présent document a été dressé d'après l'examen du plan du 13 MAI 2013 au 13 JUIN 2013
par le Collège

Le Directeur Général Le Bourgmestre

Vu et approuvé par le Conseil communal en séance du 18 DEC 2013
par ordonnance

Le Directeur Général Le Bourgmestre

ADDITIONNELS: DATE DE CONSTITUTION: 04/05/2008

ÉCHELLE	DATE	DRAWING NUMBER
1:10.000	SEPTEMBRE 2008 IMPRESSION DEC 2013	2275